

COMMUNAUTE DE COMMUNES AIRVAUDAIS-VAL DU THOUET

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

Géré en régie directe

Exercice 2017



**AIRVAUDAIS
VAL DU THOUET**

Le présent rapport a pour objet de présenter le service public d'assainissement, de rassembler et de présenter les différents indicateurs techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service pour l'exercice 2016 conformément à la réglementation.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet exerce la compétence assainissement collectif L'assainissement non collectif étant déléguée au syndicat des eaux de gatine depuis le 1^{er} Janvier 2017

SOMMAIRE

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1	Le territoire desservi et le mode de gestion du service	Page 3
2	Les caractéristiques techniques	Page 4
3	Les éléments financiers	Page 4
4	Les indicateurs de services	Page 5

SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

1) Le territoire desservi et le mode de gestion du service

La Communauté de Communes Airvudais-Val du Thouet gère l'assainissement collectif sur six communes : Airvault, Assais-les Jumeaux, Boussais, Louin, Saint-Loup-Lamairé et Tessonnière. Les zonages concernant chaque commune ont été validés après enquête publique.

Le service possède les compétences collecte, transport, dépollution, contrôle de raccordement et élimination des boues. Celles-ci sont exercées en régie directe.

Ce service est un Service Public Industriel et Commercial. Ainsi, le conseil d'exploitation donne différents avis au conseil communautaire et participe à la gestion et à l'administration du service. L'autonomie financière impose que l'usager finance le service et que l'équilibre des budgets ne dépende pas de la fiscalité.

Le tableau suivant présente par commune le nombre d'abonnés concernés par l'assainissement collectif et ceux réellement raccordable au réseau.

Taux de desserte en 2016		Nombre d'immeubles dans la zone d'assainissement collectif	Nombre d'abonnés raccordables sur le réseau d'assainissement	Taux de desserte	Pourcentage de raccordements contrôlés	Taux de conformité des raccordements contrôlés
Airvault	Bourg	1 253	1 253	100%	81,48%	84,72%
	Borcq	130	130	100%	83,84%	94,49%
	Soulièvres	218	115	52,75%	78,26%	87,77%
Assais-les-Jumeaux		95	95	100,00%	0,00%	/
Boussais		180	85	47,22 %	58,82%	100%
Irais		167	0	0 %	/	/
Le Chillou		78	0	0 %	/	/
Louin		213	188	88,26%	87,76%	89,69 %
Maisontiers		19	0	0 %	/	/
Saint-Loup-Lamairé		402	312	77,61 %	4,80 %	100%
Tessonnière		74	12	16,21%	0,00%	/
Total		2 829	2 190	77,41%	66,21%	86,89 %

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est environ de 1,6 habitants/abonnés puisqu'il y a environ 3 500 habitants pour 2 190 abonnés.

2) Les caractéristiques techniques

Les réseaux et les stations d'épuration représentent bien le caractère rural du territoire puisqu'il y a peu d'abonnés par kilomètre de réseau et que les stations d'épuration sont nombreuses mais de faible capacité avec une filière de traitement plutôt de type extensif.

Les caractéristiques techniques des réseaux et stations d'épuration sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Caractéristique technique	Nombre de kilomètres de réseau (séparatif)	Nombre de postes de relèvement	Filière de traitement	Capacité nominale (Equivalent -habitants)	Population raccordée (Equivalent-habitants)	Densité linéaire d'abonnés (abonnés/km)	Volume facturé (en m3)	Boues évacuées en 2017(en tonne de matière sèche)
Airvault	Bourg	4	Boues activée	4 600	2 225	62,3	102 698	68,1
	Borcq	1	Lagunage	350	180	34,4	10 337	0
	Soulièvres	0	Lagunage	270	170	35,7	12 549	0
Assais Les Jumeaux	1	Lit Bactérien	225	80	46,5	9 045	1	
Boussais	0	Lagunage	280	120	38,7	5 792	0	
Louin	3	Transfert vers la step d'Airvault	/		46,5	13 155	/	
St Loup Lamairé	3	Filtre à sable planté de roseau	870	540	47,8	23 520	0	
Tessonnière	1	Boues activées	400	5	16	1 041	0	
TOTAL	45,8	13	8	7 345	3 320	51,5	178 137	69,1

La création du réseau de collecte des eaux usées et de la station d'épuration de repéroux a commencé fin 2017 et sera réceptionné courant juillet 2018.

3) Les éléments financiers

La redevance assainissement est la principale recette du budget de l'assainissement. Cette redevance s'applique à tous les immeubles desservis par le réseau d'assainissement collectif qui sont raccordés ou qui sont considérés comme raccordables. Elle est appliquée dès la mise en service du réseau.

Le prix de l'assainissement n'est pas assujéti à la TVA et la redevance est mise en recouvrement directement par nos services avec une fréquence semestrielle.

TARIFS 2017 (délibération du 30/06/2015)	Prix unitaire	Pour une facture de 120 m ³
Part fixe	50 € par abonné	50 €
Part variable	2 € par mètre cube	240 €
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'eau)	0,18 € par mètre cube	21,6 €
TOTAL		311,60 €

Un exemple de facture est joint en annexe.

Le compte administratif du budget assainissement collectif de l'année 2016 est consultable au siège de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet.

4) Les indicateurs du service

N °indicateur	Intitulé	valeur
D 201.0	Nombre d'habitants desservis	3 500
D 204.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³	2,59 €
D 202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	0
D 203.0	Quantité des boues issues des ouvrages d'épuration	69,1 T de MS
P 201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	78,96 %
P251.1	Débordements d'effluents chez les usagers	0
P 258.1	Taux de réclamations	0
P 202.2	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	10
P 252.2	Points de curage fréquents du réseau	8,75
P 253.2	Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,13
P 256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	Non calculée
P 207.0	Montant des actions de solidarité	0 €
P 257.0	Taux d'impayés sur la facture d'assainissement	Inconnu
P 203.3	Conformité de la collecte des effluents	Inconnu
P 255.3	Connaissance des rejets au milieu naturel	90
P 206.3	Boues évacuées selon les filières conformes	100 %
P 204.3	Conformité des équipements d'épuration	Inconnu
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration au regard de la réglementation européenne	Inconnu
P254.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration au regard de la police de l'eau	100 %

Annexe - EXEMPLE DE FACTURE

<p>C/C AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET 33 PLACE DES PROMENADES B.P 60002 79600 AIRVAULT Tel : 05.49.64.93.48 Fax : 05.49.64.94.02 communaute@cc-avt.fr</p>	<p>Facture Assainissement Période du 01/10/2016 au 30/09/2017 Adresse de facturation :</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Année</td> <td style="text-align: right;">2017</td> </tr> <tr> <td>N° Facture</td> <td style="text-align: right;">[REDACTED]</td> </tr> <tr> <td>Date Facture</td> <td style="text-align: right;">11/12/2017</td> </tr> </table>	Année	2017	N° Facture	[REDACTED]	Date Facture	11/12/2017																								
Année	2017																															
N° Facture	[REDACTED]																															
Date Facture	11/12/2017																															
<p>Réf. Abonné : [REDACTED] Abonné : [REDACTED] Adresse branchement : [REDACTED] [REDACTED] 79600 AIRVAULT</p>	<p>[REDACTED] [REDACTED] 79600 AIRVAULT</p>																															
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="4">Evolution de votre consommation</th> </tr> <tr> <th>2017</th> <th>2016</th> <th>2015</th> <th>2014</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">124</td> <td style="text-align: center;">111</td> <td style="text-align: center;">115</td> <td style="text-align: center;">99</td> </tr> </tbody> </table> <p>Facture de solde. Aucun escompte ne sera accordée en cas de paiement anticipé (art R.2221-40 du CGCT), tarifs délibération n°2015-66 du 30/06/2015, règlement: délibération n°2015-54 du 28/04/2015)</p>	Evolution de votre consommation				2017	2016	2015	2014	124	111	115	99	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>N° Compteur</th> <th>Date de relève</th> <th>Ancien Index</th> <th>Nouvel Index</th> <th>Conso en m3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">[REDACTED]</td> <td style="text-align: center;">30/09/2017</td> <td style="text-align: center;">871</td> <td style="text-align: center;">995</td> <td style="text-align: center;">124</td> </tr> </tbody> </table> <p style="text-align: center;">1</p>	N° Compteur	Date de relève	Ancien Index	Nouvel Index	Conso en m3	[REDACTED]	30/09/2017	871	995	124									
Evolution de votre consommation																																
2017	2016	2015	2014																													
124	111	115	99																													
N° Compteur	Date de relève	Ancien Index	Nouvel Index	Conso en m3																												
[REDACTED]	30/09/2017	871	995	124																												
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Détail de facturation</th> <th>Quantité</th> <th>Prix Unitaire HT en Euros</th> <th>Montant HT en Euros</th> <th>Taux de TVA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td colspan="5">ORGANISMES PUBLICS</td> </tr> <tr> <td>Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)</td> <td style="text-align: center;">124</td> <td style="text-align: right;">0,18000</td> <td style="text-align: right;">22,32</td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="3">COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</td> <td style="text-align: right;">298,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Abonnement assainissement</td> <td style="text-align: center;">1</td> <td style="text-align: right;">50,00000</td> <td style="text-align: right;">50,00</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Redevance assainissement</td> <td style="text-align: center;">124</td> <td style="text-align: right;">2,00000</td> <td style="text-align: right;">248,00</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Détail de facturation	Quantité	Prix Unitaire HT en Euros	Montant HT en Euros	Taux de TVA	ORGANISMES PUBLICS					Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	124	0,18000	22,32		COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			298,00		Abonnement assainissement	1	50,00000	50,00		Redevance assainissement	124	2,00000	248,00			
Détail de facturation	Quantité	Prix Unitaire HT en Euros	Montant HT en Euros	Taux de TVA																												
ORGANISMES PUBLICS																																
Modernisation des réseaux (Agence de l'Eau)	124	0,18000	22,32																													
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES			298,00																													
Abonnement assainissement	1	50,00000	50,00																													
Redevance assainissement	124	2,00000	248,00																													
<p>Abonnement TTC : 50,00€ Prix du litre d'eau TTC : 0,00218€ (hors abonnement)</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>EAU</th> <th>Total HT</th> <th>Acompte H.T.</th> <th>Net H.T.</th> <th>T.V.A.</th> <th>Montant TTC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ASSAINISSEMENT</td> <td style="text-align: right;">320,32</td> <td style="text-align: right;">-135,00</td> <td style="text-align: right;">185,32</td> <td></td> <td style="text-align: right;">185,32</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">320,32</td> <td style="text-align: right;">-135,00</td> <td style="text-align: right;">185,32</td> <td></td> <td style="text-align: right;">185,32</td> </tr> </tbody> </table>	EAU	Total HT	Acompte H.T.	Net H.T.	T.V.A.	Montant TTC	ASSAINISSEMENT	320,32	-135,00	185,32		185,32		320,32	-135,00	185,32		185,32	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td>Total annuel facturé TTC</td> <td style="text-align: right;">320,32</td> </tr> <tr> <td>Acompte déjà facturé TTC</td> <td style="text-align: right;">-135,00</td> </tr> <tr> <td>NET A PAYER en Euros</td> <td style="text-align: right;">185,32</td> </tr> </table>	Total annuel facturé TTC	320,32	Acompte déjà facturé TTC	-135,00	NET A PAYER en Euros	185,32							
EAU	Total HT	Acompte H.T.	Net H.T.	T.V.A.	Montant TTC																											
ASSAINISSEMENT	320,32	-135,00	185,32		185,32																											
	320,32	-135,00	185,32		185,32																											
Total annuel facturé TTC	320,32																															
Acompte déjà facturé TTC	-135,00																															
NET A PAYER en Euros	185,32																															
<p><i>A défaut de paiement, le comptable en charge du recouvrement pourra recourir aux voies civiles d'exécution de droit commun régie par la loi 91-650 du 9 juillet 1991 et son décret d'application n°92-755 du 31 juillet 1992 (articles L.1617-5 et R.1617-22)</i></p>																																
<p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Papillon à joindre à votre règlement:</i></p> <p>Commune : 82 AIRVAULT Facture Assainissement N° Facture 2017 1 00000 [REDACTED] Ref. Abonné [REDACTED] 100 Nom [REDACTED] Date Facture 11/12/2017 Code recette :EA Eau : € , Asst. : 185,32 € Net à payer : 185,32 €</p>	<p>Date limite de paiement : 11 Janvier 2018</p> <p>Modalités de paiement : Vous pouvez régler cette facture :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par Internet en vous connectant sur : https://www.tipi.budget.gouv.fr Identifiant collectivité : 021012 Référence de la dette : 2017-EA-00-17361 - Par chèque à l'ordre du Trésor Public (envoyer à l'adresse ci-dessous) TRESORERIE D'AIRVAULT PLACE DU CYGNE - 79600 AIRVAULT - Par virement BDF NIORT - 30001/00602/C7930000000/69 BIC : BDFEFRPPCCT IBAN : FR13 3000 1006 02C7 9300 0000 069 - Par prélèvement à échéance 																															

Préfecture

079-200041416-20180627-D2018090-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 05-07-2018

Publication le : 05-07-2018

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48